



EXTRAIT DU PROJET 2004-2007

L'UNAFORMEC, c'est l'Union Nationale des Associations de FORMation MEDicale Continue, regroupées en associations nationales et en fédérations régionales.

L'UNAFORMEC a été créée par la profession en 1978, sur proposition du ministère de la santé, pour améliorer la qualité des soins et la santé de la population en développant la formation médicale continue.

Durant plus d'une décennie, l'UnaformeC a été la structure professionnelle unique à laquelle la profession unanime avait délégué la mission de réunir les compétences et développer les moyens nécessaires à une formation médicale continue (FMC) de qualité. Les principes de cette mission ont été énoncés dans la *charte de qualité* de l'UnaformeC (*annexe 1*) dès 1978. Une *charte partenariale* utilisable quel que soit le support de la formation prévue (*annexe 2*) précise les règles de l'indépendance vis à vis de tout partenaire extérieur.

La décennie suivante a vu différentes structures d'origine syndicale ou issues des rangs de l'UnaformeC revendiquer un rôle équivalent et/ou prendre leur autonomie pour des fractions spécifiques de la profession, créant de fait une situation concurrentielle dans la FMC. Toutes ces structures se reconnaissent dans notre objectif fondateur : améliorer la qualité des soins et la santé de la population. Dans ce nouveau contexte, nous avons défini dans notre *livre blanc* de 1994 le cadre de référence qui fait la spécificité de notre action.

Aujourd'hui, l'évolution de la profession et de son environnement sociologique nous conduit à définir des objectifs complémentaires :

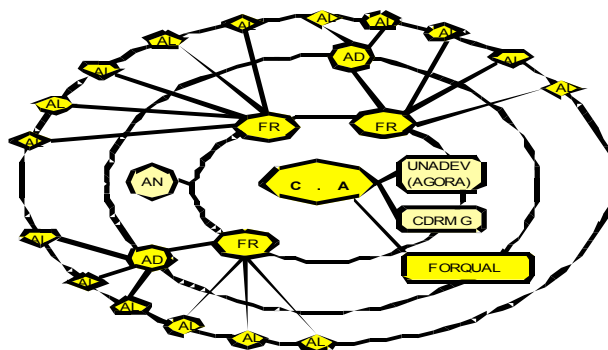
- poursuivre une démarche globale d'assurance qualité : en répondant aux exigences de l'évaluation, en concevant et mettant en œuvre les moyens et les outils de la qualité ;
- favoriser de nouveaux partenariats avec nos patients en les faisant mieux participer à la prise des décisions médicales les concernant ;
- mieux prendre en compte le développement personnel de chacun des médecins adhérents, à la fois en défendant et préservant leur qualité de vie et en les aidant à organiser un véritable « profil de carrière » encore inexistant dans le monde libéral.

Ce projet 2004-2007 de l'UnaformeC précise les objectifs, les stratégies et les moyens à mettre en œuvre, en partant d'une description de ce que nous sommes aujourd'hui. Cette politique répond à la fois aux réalités actuelles, aux transformations de la société, aux valeurs fondamentales de notre structure et aux aspirations légitimes de chacun.

UNAFORMEC : " Le Méliès " 261, rue de Paris 93556 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 43 63 80 00 Fax : 01 43 63 68 11 Adresse électronique : unaformec@wanadoo.fr
Site Internet : www.unaformec.org

Qui sommes-nous ?

⊕ Le réseau UnaformeC.



L'UnaformeC est une association loi 1901, créée pour développer un réseau d'associations de formation. Les représentants de ce réseau (fédérations régionales et associations nationales adhérentes) constituent le Conseil d'Administration qui élit en son sein un bureau national.

Chaque élément du réseau doit prendre conscience qu'il est partie d'un tout cohérent, lié par une philosophie et des intérêts communs. En 1993, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) a estimé à 30 000 médecins le nombre d'adhérents de l'Unaformec.

⊕ Notre cadre de références.

Les vocations :

représentation, formation, évaluation des pratiques professionnelles, innovation, recherche, promotion.

Les valeurs :

indépendance, transparence, citoyenneté, cohérence, collégialité, neutralité syndicale.

Les buts :

santé, qualité, production, plaisir, valorisation, fédération, reconnaissance, qualité de vie du médecin.

Les contraintes :

argent, temps, hommes, fonctionnement associatif, concurrence.

La Formation Médicale Continue a pour objectif de favoriser la qualité de l'exercice professionnel des médecins, donc d'améliorer leurs compétences dans toutes les dimensions de l'exercice de la médecine, préventive et curative, individuelle et collective. Pour atteindre cet objectif, l'UNAFORMEC a contribué à faire adopter par le Comité National de la Formation Médicale Continue en 1989 les **quatre critères de qualité de la FMC : indépendance, qualité scientifique, qualité pédagogique et adaptation à la pratique** qui sont les fondamentaux de notre charte de qualité (*annexe 1*). Nous avons précisé les conditions de l'indépendance de la FMC dans notre charte partenariale, appliquée dans toute situation de formation orale ou de réalisation de documents écrits (*annexe 2*).

Plan d'action pour les années 2004/2007

Les grandes lignes de ce plan d'action ont été définies par le Conseil d'Administration en juin 2004. Ce plan d'action répond aux buts définis ci-dessus. Il illustre notre volonté d'impliquer les patients et les autres professionnels de santé dans un projet global de santé publique.

Quatre objectifs

Affirmer le rôle de l'UnaformeC auprès des institutions, des collectivités et du grand public en continuant à structurer la formation médicale continue, à former les cadres et à répondre aux sollicitations d'ordre informatif, scientifique, pédagogique et politique, émanant d'individus, d'associations locales, départementales, régionales ou nationales, mais aussi d'institutions nationales et internationales, de tutelles ou de partenaires privés.

Amplifier l'élaboration, la promotion et la diffusion des outils que l'UnaformeC met à disposition de tous, pour favoriser la qualité des soins, l'autonomie des professionnels, l'expertise dans leur métier, la prise en compte de la santé dans sa globalité : bilans professionnels personnalisés (BPP), hebdomadaires de veille de la littérature (Bibliomed, Journal faxé), école centralisée (Agora Formation) et formations décentralisées, recherche de qualité (Démarche d'Assurance Qualité et Charte partenariale), outils papier et informatiques pour la diffusion de l'information et la formation.

Développer les initiatives et concepts nouveaux adaptés à l'évolution actuelle de l'environnement médical français : expertise professionnelle généraliste et spécialiste, formation valorisant cette expertise, transmission de cette expertise, notamment en soutenant l'action de la Société Savante de l'UnaformeC, (Centre de Documentation et de Recherche en Médecine Générale : CDRMG), dans ses travaux scientifiques, ses participations aux congrès nationaux et internationaux, ses collaborations avec l'ANAES et autres institutions.

Favoriser le travail, la valorisation et la reconnaissance des groupes locaux et transversaux de professionnels de santé, en facilitant les bourses d'échanges et la mutualisation en ligne de leurs productions.

Quatre moyens

Mettre en œuvre un plan de communication, à destination :

- des adhérents individuels et collectifs, par supports papier, CD, Internet, cartes T,
- des institutions, collectivités, universités, partenaires privés,
- de notre réseau, par une liste de diffusion et des règles de circulation de l'information.

Mettre en place un nouveau mode de cotisation qui prenne en compte la mission politique et le développement des services à leur coût réel.

Développer les ressources humaines, et donc les ressources financières nécessaires dans la transparence et l'indépendance.

Évaluer régulièrement ce plan d'action et en présenter les résultats au Conseil d'Administration.

ANNEXE 1 : LA CHARTE DE QUALITÉ DE L'UNAFORMEC

1 - L'indépendance doit s'apprécier à partir de trois principes :

- la séparation entre les financements extérieurs et la formation à toutes les étapes ;
- la transparence concernant tant les modalités de financement que les conflits d'intérêts ;
- le pluralisme des points de vue au cours de la formation.

2 - La qualité scientifique s'apprécie à partir de trois principes :

- le niveau de preuve des données apporté et argumenté de façon explicite ;
- une approche stratégique et décisionnelle, remplaçant les propositions dans la pratique ;
- l'exhaustivité des données disponibles incluant les controverses et les incertitudes.

3 - La qualité pédagogique s'apprécie sur l'association des critères suivants :

- une analyse diversifiée des besoins de formation ;
- des objectifs de formation adaptés à la pratique réelle des participants
- des méthodes adaptées, assurant l'interactivité ;
- une évaluation à tous les niveaux, intéressant plus les comportements que les savoirs.

4 - L'adaptation à la pratique implique la prise en compte de trois aspects indissociables :

- l'accessibilité, passant par la décentralisation et la responsabilité des professionnels ;
- la pertinence, passant par l'identification réelle des besoins ;
- l'interdisciplinarité pour prendre en compte les aspects bio-psycho-sociaux de la décision.

..... ANNEXE 2 : LA CHARTE PARTENARIALE DE L'UNAFORMEC

1. Les activités de FMC doivent avoir pour but premier le perfectionnement des participants pour qu'ils assurent des soins de qualité à leurs patients. Elles ne doivent pas être altérées par l'intérêt de l'organisme médical responsable de l'activité, ni celui des organisateurs, des personnes-ressources ou des partenaires financiers pouvant apporter leur concours.

2. Les activités et documents de FMC doivent être réalisés sous la responsabilité exclusive de l'organisme médical responsable de la formation, qu'il s'agisse du choix des thèmes et objectifs, du contenu, des méthodes de formation, du matériel audio-visuel ou didactique utilisé. Ils sont la propriété intellectuelle de l'organisme médical responsable de la formation. Tout partenariat financier devra en tenir compte.

3. Le contenu des documents et activités de FMC doit être objectif et équilibré, fondé sur l'ensemble des données disponibles, et permettre que les diverses hypothèses et opinions reconnues soient exposées. L'expertise des partenaires, financiers ou autres, peut être prise en compte mais ne doit pas être exclusive. Tout aspect promotionnel ou publicitaire doit être identifié et distingué clairement de la formation.

4. Le choix des intervenants et experts est de la responsabilité exclusive de l'organisme médical responsable de la formation et non de celle des partenaires, financiers ou autres. Si un partenariat est prévu pour le financement de la formation, les sommes nécessaires à la rémunération des intervenants et experts doivent être comprises dans le financement global, et versées aux bénéficiaires par l'organisme médical responsable de la formation, et non par le partenaire financier.

5. Les participants doivent être tenus au courant de façon claire et systématique des affiliations, des commandites, du soutien financier et de toute autre contribution ayant un lien avec le contenu de l'activité et impliquant, d'une part, l'organisme médical, l'organisateur ou les personnes-ressources et, d'autre part, les partenaires financiers.

L'ensemble de ces principes concerne toutes les étapes de la formation. Ils s'appliquent à tous les outils de formation : formation écrite, formation orale ou informatique, formation par l'action, et à tous les modes de formation, individuels ou collectifs. Ils concernent au premier chef les organisateurs de FMC, les responsables d'associations. Ils doivent faire l'objet d'un contrat écrit et signé par les partenaires de la formation.

Leur mise en oeuvre implique que les responsables des structures de FMC soient sensibilisés à l'animation et à la pédagogie, à l'analyse critique de l'information, à l'évaluation des stratégies, à l'approche décisionnelle, à la santé publique et à l'économie de la santé. Il est de la responsabilité de l'UNAFORMEC comme des autres groupements nationaux ou régionaux de FMC, de les mettre en oeuvre à tous les niveaux.

..... ANNEXE 3 : RAPPEL DES RÉALISATIONS 1978/2003

A. Formation médicale et formation médicale continue.

Réflexion, promotion et développement : multiplication des associations locales de FMC, structuration régionale et nationale de la FMC, participation à des instances internationales et organisations de colloques internationaux, missions internationales.

Activités d'enseignement : formation des responsables de FMC, formation d'animateurs, formation pédagogique, formation aux concepts de santé publique, écriture d'ouvrages de synthèse et de publications. Organisation de formations suite aux appels à projet du FAF-PM, de l'OGC, du FAQSV, de la DGS, de partenaires privés.

Recherche dans le domaine de la FMC : études sur les principes généraux de la FMC, études sur l'identification des besoins individuels par les Bilans Professionnels Personnalisés, adaptation des méthodes pédagogiques à la FMC, recherches sur les processus d'appropriation des recommandations, Démarche d'Assurance Qualité dans le cadre de la FMC.

B. Exercice médical.

Réflexion sur la vie professionnelle : organisation de colloques et de congrès internationaux, participation à des commissions ministérielles et à des rapports gouvernementaux.

Activité d'enseignement : formation dans le domaine de la pratique du clinicien, documents et périodiques de formation, formations en santé publique.

Activités de recherche clinique et de santé publique : activité dans le domaine de la méthodologie et de la recherche, activité de promotion et de recherche avec l'attribution de nombreux prix.

C. Médecine générale.

Réflexion et actions en faveur de la formation du médecin généraliste : création d'un Centre de Documentation en Médecine Générale puis quelques années plus tard création du Centre de Documentation de Recherche en Médecine Générale (CDRMG), Société Savante de l'Unaformec. Organisation et participation à des congrès internationaux.

Des actions d'enseignement et des activités de recherche : des périodiques de formation (Médical, Bibliomed et le journal faxé), des formations dans le domaine de la santé publique comme le Metev et Forcomes,

Des activités de recherche : promotion de la recherche en médecine générale, de multiples travaux de synthèse en thérapeutique tant en essais thérapeutiques qu'en sciences humaines ou en santé publique accompagnés de nombreux travaux de recherche (essais, thèses)

Montreuil le 6 juin 2004
Le Président Philippe BONET.